

Les Assises nationales de la Jeunesse... et après ?

Édité par le Conseil économique, social et environnemental de la République

n°1 – avril 2009

Editorial



Les Deuxièmes Assises nationales de la jeunesse du Conseil économique, social et environnemental, qui se sont tenues le 17 octobre 2008, ont rassemblé plus de 800 jeunes représentants d'organisations associatives, professionnelles, syndicales. Lors de cette journée, notre Assemblée a donné la parole à tous ces jeunes qui ont des engagements collectifs, qui construisent une petite entreprise, qui s'investissent dans l'apprentissage ou les études, mais aussi à tous ces jeunes qui sont quotidiennement meurtris par l'exclusion, ou qui, habituellement, se distancient du débat collectif.

Nous avons demandé à ces jeunes acteurs de la société civile d'exprimer directement leur ressenti, leurs espoirs, leurs difficultés, leurs attentes. Et ce parce que nous sommes convaincus que, pour mener un travail constructif, reflétant fidèlement l'état d'esprit de la jeunesse d'aujourd'hui et aboutissant à des propositions véritablement innovantes, c'est bien à eux qu'il convient de donner la parole en toute liberté.

Trois thèmes généraux de débat ont été identifiés par les 80 jeunes qui ont préparé, pendant deux ans, ces Assises : « *L'emploi des jeunes* », « *Le logement des jeunes* » et « *Les jeunes et le monde de demain* ». Sur ces thèmes, les Assises ont permis d'aboutir à de véritables propositions concrètes.

Par ailleurs, ces Assises, organisées à la même date que la Journée mondiale du refus de la misère, se plaçaient sous le signe de la solidarité avec les plus démunis. Ainsi, les jeunes ont-ils demandé la mise en place d'un suivi et d'actions ambitieuses pour les élèves mineurs sortant du système scolaire sans qualification.

La mise en place d'un Comité de suivi de 17 jeunes porte-parole des Assises et la large diffusion des actes auprès de toutes les autorités nationales, locales et du grand public, via notre site Internet, permettent de faire connaître et d'approfondir ce remarquable travail. Parallèlement, les Assises nationales de la jeunesse de 2008, comme celles que nous avons organisées en 2006, nourriront utilement le programme de travail du Conseil pour les prochaines années.

C'est dans le but de valoriser ce travail, effectué pendant mais aussi après les ANJ, que nous avons décidé de créer cette publication « *Les Assises nationales de la jeunesse... et après ?* ». Rendez-vous régulier, elle a pour vocation de rendre compte fidèlement de la mise en œuvre des propositions des jeunes par les pouvoirs publics et de l'implication du CESE vis-à-vis de la jeunesse.

C'est parce que ces rencontres avec plusieurs centaines de jeunes ont été formidablement enrichissantes que nous souhaitons faire perdurer, à l'aide de ce média, ce lien privilégié que le CESE a su créer avec la jeunesse de France.

Jacques DERMAGNE, président du Conseil économique, social et environnemental de la République

Rencontre avec le Délégué interministériel à l'orientation Palais d'Iéna, le 2 décembre 2008

Suite aux 2èmes Assises de la Jeunesse du Conseil économique, social et environnemental, le Président Jacques DERMAGNE a proposé aux rapporteurs des 3 groupes de travail de poursuivre la réflexion autour d'un comité de suivi.

Dès le 2 décembre 2008, nous avons rencontré Monsieur Saint-Girons, délégué interministériel à l'orientation, dans le cadre de la mise en place du schéma national de l'orientation et de l'insertion professionnelle.

Pendant plus d'une heure, nous avons échangé sur nos propositions concernant l'insertion des jeunes. Le « Service Public d'Orientation » (SPO) a retenu l'attention du délégué, ainsi que l'« Agence nationale de l'orientation et de l'insertion des jeunes ».

L'échange s'est ensuite porté sur la question des jeunes sans qualification et notre souhait de mise en place d'un suivi jusqu'à la majorité.

Enfin, nous avons abordé la question importante des filières en manque de main d'œuvre et celle de la création d'entreprise.

La rencontre fut conviviale et constructive. Nous avons défendu nos propositions avec un argumentaire enrichi des interventions des jeunes lors des Assises et nous ne doutons pas que le schéma reprendra tout ou partie des propositions avancées.



*Anthony DOUET, porte-parole
des 2èmes Assises nationales
de la Jeunesse*

Des propositions pour une présence affirmée de jeunes au CESE

Dans le cadre de la réforme du statut législatif du Conseil économique, social et environnemental, le Bureau du CESE, réuni en « Comité de la réforme », a proposé, au pouvoir exécutif, un dispositif favorisant l'entrée significative, au sein de chaque groupe de représentation, de jeunes adultes de 18 à 35 ans.

Cette mesure, si elle est retenue par le législateur, entrera en vigueur au début de la prochaine mandature de l'Assemblée consultative de la société civile.

Rencontre avec les jeunes volontaires d'ATD Quart Monde

Nous avons prévu de nous revoir et nous l'avons fait.

Les porte-parole des Assises de la Jeunesse et les jeunes d'ATD Quart Monde qui étions intervenus sur l'Esplanade du Trocadéro le 17 octobre 2008, pour témoigner du refus de la misère, nous sommes retrouvés le 21 février dernier à la Maison ATD Quart Monde d'Ermont (Val d'Oise).

L'objectif était de pouvoir approfondir, autour d'un repas, l'échange qui avait commencé sur l'Esplanade. Nordine, Marko et moi-même, les représentants des porte-parole, sommes revenus sur la préparation des Assises de la jeunesse, le fonctionnement des groupes de travail, ainsi que les idées qui avaient émergé durant les débats du 17 octobre.

Marcel, Marcial, Yann et Alban ont quant à eux décrit plus en détail le formidable travail que conduit le mouvement ATD Quart Monde auprès des personnes en situation de précarité.

La soirée, préparée par les bénévoles d'ATD, a permis de comprendre la philosophie de ce mouvement, le souffle donné par le Père Wrezinski, et les résultats obtenus par le mouvement, à la fois sur le terrain et au niveau politique.

Une vraie discussion sur ce qu'est la précarité en France, aujourd'hui, a pu naître de cette rencontre dont une suite est déjà prévue, et qui sera cette fois-ci organisée par les portes parole des Assises.



Derrière l'idée d'une nouvelle rencontre, il y a l'envie de continuer les discussions et de suivre les résultats de la mobilisation du 17 octobre.

*François PERROT, porte-parole
des 2èmes Assises nationales
de la jeunesse*

Invitation à une séance de dialogue sur l'exclusion le 8 avril 2009

Joseph Wrésinski, fondateur du mouvement ATD Quart Monde, a eu plusieurs intuitions fortes liées notamment à son expérience personnelle du monde de la misère qu'il a connu durant toute son enfance.

Il avait la conviction que la misère interroge l'ensemble de nos convictions, l'ensemble des fondements de nos sociétés. Parce que ce fléau défigure celui qui le vit, le meurtrit très profondément et met à mal nos idéaux de démocratie respectueuse de chacun, il a eu l'intuition et la conviction qu'on n'en viendrait pas à bout tant que toute notre réflexion, nos projets, nos convictions ne seraient pas « revisités » à l'aune de l'expérience de vie, du combat, du malheur et de l'espérance des plus pauvres. Ces intuitions de Joseph Wrésinski, confortées par l'expérience constante d'ATD Quart Monde depuis plus de cinquante ans, expliquent, me semble-t-il, pourquoi nous avons toujours attaché une extrême importance à notre contribution au Conseil économique, social et environnemental.

Comme l'ont démontré à plusieurs reprises les travaux du Conseil économique, social et environnemental, avec l'avis Wrésinski de 1987 puis à travers la contribution de Geneviève De Gaulle-Anthonioz à la préparation de la loi de lutte contre les exclusions de 1998, les mesures d'urgence, si utiles soient-elles, ne suffisent pas à éradiquer la misère.

Pour réaliser cet objectif indispensable à la cohésion de notre société, un large échange de vues et de pratiques est plus que jamais nécessaire.

C'est la raison pour laquelle, à l'occasion de la parution du livre *Le croisement des pouvoirs*, (Editions Quart Monde/Les Editions de l'Atelier), qui présente diverses expériences de co-formation croisant les savoirs des personnes les plus pauvres et les savoirs des professionnels dans divers secteurs de la vie économique et sociale, **le Conseil a convié les 17 porte-parole des Assises nationales de la jeunesse à l'atelier de réflexion :**

« Grande pauvreté, sortir de l'urgence : Croiser les savoirs, les pratiques et les pouvoirs pour éradiquer la misère »

qui s'est tenu le mercredi 8 avril au Palais d'Iéna.



*Marie-Aleth GRARD,
membre du Conseil
Vice-présidente
d'ATD Quart Monde*

Une porte-parole des ANJ devient « membre de section » du CESE

Quel est votre engagement en faveur de la jeunesse, notamment au sein d'Animafac ?

Je suis actuellement vice-présidente d'Animafac, un réseau d'associations étudiantes. Animafac a pour objectif de développer les échanges d'expériences entre les associations étudiantes et constituer ainsi un centre de ressources. Nous portons les projets en faveur de la promotion des initiatives étudiantes et relayons les difficultés rencontrées par les associations étudiantes auprès des pouvoirs publics.

Que retirez vous de l'expérience des Assises de la jeunesse ?

Les Assises ont fait se réunir des jeunes venus de tous horizons, avec leurs opinions propres. Ce que je retiens, c'est la cohésion finale des groupes, dans leurs constats comme leurs propositions. L'intensité des échanges a permis de se retrouver sur un socle commun de propositions, sans pour autant tomber dans le "consensus mou" !

Comment envisagez-vous votre mandat de « membre de section » du CESE ?

J'espère continuer l'expérience incroyable acquise à travers les Assises et apporter, à ma petite échelle, une vision de la société. Les propositions des Assises de la jeunesse sont issues d'un long travail, je ne manquerai pas de les rappeler si l'occasion m'en est donnée.



*Alice LAPRAY, porte-parole
des 2^{èmes} Assises nationales
de la Jeunesse
Membre de section
du Conseil*

Candidatures pour l'université d'été aux Pays-Bas

Dans le cadre de l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires (AICESIS), a été prise l'initiative d'organiser une université d'été « 2009 International Summer School », sur le thème : **Les conseils économiques et sociaux à l'ère de la mondialisation**. Celle-ci se déroulera du dimanche 16 au samedi 22 août 2009. C'est au Conseil économique et social des Pays-Bas que les participants auront l'occasion de se rencontrer. Cette initiative vise à favoriser la compréhension mutuelle ainsi que l'échange d'informations, d'expériences diverses et de bonnes pratiques entre des participants proposés par les membres de l'AICESIS.

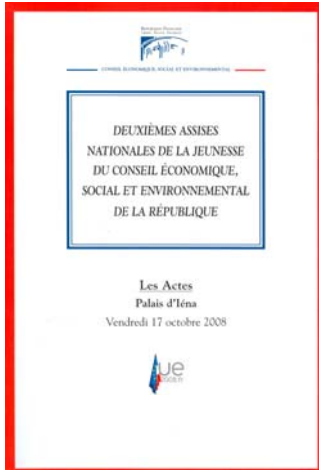
Expérience enrichissante et stimulante, cette université sera un investissement considérable dans la connaissance et l'expérience pour une nouvelle génération d'acteurs. En effet, la Summer School attend une soixantaine de jeunes personnes talentueuses, venant du monde entier. Trois candidats par organisme pouvant être présentés, le CESE de France a choisi de proposer les candidatures de trois jeunes porte-parole des 2^{èmes} Assises nationales de la jeunesse: Anthony Douet, François Dubrau et Nordine Lazeregue.

Des actes pour quoi faire ?

Parce qu'elles ont permis à des centaines de jeunes de confronter librement leurs constats, leurs interrogations et leurs idées avec les représentants de la société civile, les Assises nationales de la jeunesse ont atteint leur objectif : aboutir à la formulation, par les jeunes eux-mêmes, de propositions concrètes sur les trois thèmes choisis par eux et porter ces propositions à la connaissance de tous les décideurs publics et privés.

Telle est la vocation des actes qui ont été largement diffusés auprès de toutes les autorités nationales et locales et du grand public, via notre site Internet (<http://anj-ceserf.blogspot.com/>).

Ainsi, outre le grand public et la presse, ont été rendus destinataires de ces actes :



- le Président de la République, le Premier Ministre et tous les membres du gouvernement,
- tous les Parlementaires,
- les élus des régions et départements,
- les recteurs d'académie,
- de nombreux organismes publiques, comme le chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers, les chambres d'agriculture, les autorités administratives, les organismes consultatifs, les organismes d'étude et d'évaluation, etc.
- tous les membres du CESE national,
- les Conseils économiques et sociaux régionaux (CESR),
- tous les membres de la Commission de concertation jeunesse du Haut-commissariat à la jeunesse,
- de nombreuses entreprises,
- de nombreuses universités,
- tous les participants des Assises.

Au total, ce sont 3 000 exemplaires papier et près de 100 000 exemplaires numériques des Actes qui auront été diffusés.

Nous ont fait part de l'intérêt qu'ils ont pris à la lecture des Actes des 2^{èmes} Assises nationales de la jeunesse :

- la Présidence de la République,
- le Président de l'Assemblée Nationale, ainsi que de nombreux députés,
- le Président du Sénat, ainsi que de nombreux sénateurs,
- de nombreux ministres dont, pour n'en citer que quelques-uns : le ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, le ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales, le ministre des Affaires étrangères et européennes, le haut-commissaire à la Jeunesse, le ministre de la Fonction publique, le ministre de l'Education nationale, le ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville, le ministre de l'Agriculture et de la Pêche,
- de nombreux recteurs d'académie,
- le délégué interministériel à l'Orientation.

Yazid SABEG, informé des propositions des 2^e ANJ sur la diversité et l'égalité des chances

Monsieur Yazid SABEG, commissaire à la diversité et à l'égalité des chances, s'est entretenu avec le Président Jacques DERMAGNE, le 18 février 2009, concernant la mission de propositions que le Président de la République lui a confiée.

A sa demande, le Président DERMAGNE lui a fait parvenir, le 12 mars 2009, l'inventaire des propositions que le CESE a produites, depuis 5 ans, sur la diversité, dans le cadre des travaux (avis, rapports, études et communications) de la section du Travail, de la section des Affaires sociales et de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes du Conseil.

Le Président Jacques DERMAGNE a personnellement souhaité compléter ce premier document par un inventaire des propositions exprimées, sur les thèmes de la diversité et de l'égalité des chances, par les jeunes réunis dans le cadre des 2^e Assises nationales de la jeunesse du CESE.

Nul doute que les propositions des 2^e ANJ enrichiront, par leur caractère concret et novateur, les réflexions du Commissaire à la diversité et à l'égalité des chances.